

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Berry, tenue le mardi 5 avril 2022, à 19 h 30, au 269 Route 399 (sous-sol de l'église), sont présents, le maire, monsieur Jules Grondin, les conseillers (ères) suivants (es) :

Présent : Laurent Marcotte (04)
 Sylvie Gauthier (05)
 Martine Roy (06)

Absent : René Roy (01)
 Jacques Dussault (02)
 Sylvie Charette (03)

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jules Grondin, Marie-Ève Strzelec, greffière-trésorière est présente. Le maire déclare la séance ouverte.

046-04-2022

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Laurent Marcotte et résolu à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour soit accepté avec l'item varia ouvert.

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} MARS 2022**
3. **FINANCES**
 - 3.1. **DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER**
4. **PRÉSENTATION DES COMPTES**
 - 4.1. **PRÉSENTATION DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ**
 - 4.2. **PRÉSENTATION DES COMPTES SECTEUR FORÊT**
 - 4.3. **PRÉSENTATION DES COMPTES DU COMPTOIR POSTAL**
5. **TABLE DES MAIRES**
6. **PÉRIODE DES QUESTIONS**
7. **ADMINISTRATION**
 - 7.1. **POLITIQUE PORTANT SUR LE TÉLÉTRAVAIL**
 - 7.2. **POSTE DE JOURNALIER (IÈRE)**
 - 7.3. **POSTE D'ADJOINT(E) ADMINISTRATIF (VE)**
 - 7.4. **COMITÉ DE SÉLECTION**
 - 7.5. **ENTENTE INCENDIE 2022 À 2027**
 - 7.6. **AUDITS DE CONFORMITÉ-TRANSMISSION DES RAPPORTS FINANCIERS**
8. **AGENTE DE DÉVELOPPEMENT**
 - 8.1. **ACTIVITÉ DE PÂQUES DES SPORTS ET LOISIRS DE BERRY**
9. **INSPECTEUR**
10. **VOIRIE**
 - 10.1. **APPEL D'OFFRES CONCASSAGE 2022**
 - 10.2. **APPEL D'OFFRES ABAT-POUSSIÈRE 2022**
 - 10.3. **BALAYAGES DES PONTS ET INTERSECTIONS**
 - 10.4. **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE PPA-CE 2022**
11. **FORÊT**
 - 11.1. **ENTENTE DE DÉLÉGATION DE GESTION**
12. **CORRESPONDANCE – AVEC PRISE DE DÉCISION**
 - 12.1. **LES ÉLUS ES MUNICIPAUX QUÉBÉCOIS SOLIDAIRES DU PEUPLE UKRAINIEN**
13. **CORRESPONDANCE – SANS PRISE DE DÉCISION**
 - 13.1. **MÉNAGE DU PRINTEMPS/FONDATION HOSPITALIÈRE**
14. **ADOPTION**
 - 14.1. **AVIS DE MOTION RÈGLEMENT CONCERNANT LE TAUX DU DROIT DE MUTATION APPLICABLE AUX TRANSFERTS DONT LA BASE D'IMPOSITION EXCÈDE 500 000 \$**
15. **VARIA**
16. **PÉRIODE DES QUESTIONS**
17. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

047-04-2022

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{er} MARS 2022

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par : Sylvie Gauthier

Secondé par : Martine Roy

Et résolu à l'unanimité;

QUE le procès-verbal du 1^{er} mars 2022 soit accepté tel que rédigé.

RAPPORT FINANCIER 2021

Aline Guénette dépose le rapport financier 2021 pour la Firme comptable Daniel Tétreault CPA inc.

048-04-2022

PRÉSENTATION DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE la greffière-trésorière certifie qu'il y a disponibilité de crédit pour les comptes suivants :

Salaires payés avec les chèques #32 à 52 pour un total de 10 257.28 \$

Comptes payés avec les chèques #52 à 68 pour un total de 102 251.57 \$

Comptes à payer avec les chèques #69 à 75 pour un total de 37 097.32 \$;

Il est proposé par : Laurent Marcotte

Secondé par : Martine Roy

Et résolu à l'unanimité;

QUE tous ces comptes soient acceptés et payés.

049-04-2022

PRÉSENTATION DES COMPTES DU SECTEUR FORÊT

CONSIDÉRANT QUE la greffière-trésorière certifie qu'il y a disponibilité de crédit pour les comptes suivants :

Comptes payés avec les chèques #06 à 09 pour un total de 291 758.85 \$;

Aucun compte à payer à ce jour;

Il est proposé par : Martine Roy

Secondé par : Sylvie Gauthier

Et résolu à l'unanimité;

QUE tous ces comptes soient acceptés et payés.

050-04-2022

PRÉSENTATION DES COMPTES DU COMPTOIR POSTAL

CONSIDÉRANT QUE la greffière-trésorière certifie qu'il y a disponibilité de crédit pour les comptes suivants :

Compte payé avec le chèque #464 pour un total de 317.33 \$;

Aucun compte à payer à ce jour;

Il est proposé par : Sylvie Gauthier

Secondé par : Martine Roy

Et résolu à l'unanimité;

QUE tous ces comptes soient acceptés et payés.

TABLE DES CONSEILLERS DE COMTÉ

Le maire résume les points traités.

PÉRIODE DES QUESTIONS

Un citoyen demande s’il y a souvent des
conseillers absents.

Le maire répond à la question.

051-04-2022

ADOPTION DE LA POLITIQUE PORTANT SUR LE TÉLÉTRAVAIL

ATTENDU QUE La Municipalité de Berry est consciente des contraintes que le travail impose à la vie privée et désire offrir à ses employés un cadre de travail répondant davantage à la conciliation de ces deux sphères particulièrement en contexte de pandémie. Elle entend donc privilégier, lorsque possible, la souplesse dans l’organisation du travail et les modalités qui aident à concilier travail et vie privée;

Il est proposé par : Laurent Marcotte

Secondé par : Sylvie Gauthier

Et résolu à l’unanimité

QUE la municipalité adopte la politique portant sur le télétravail tel que présenté et joint au procès-verbal.

052-04-2022

POSTE DE JOURNALIER (IÈRE)

CONSIDÉRANT que les municipalités sont en constante évolution et que la charge de travail est de plus en plus exigeante;

Il est proposé par : Martine Roy

Secondé par : Laurent Marcotte

Et résolu à l’unanimité;

QUE la Municipalité de Berry publie un appel de candidatures pour un poste de journalier (ière) saisonnier;

053-04-2022

POSTE D’ADJOINT(E) ADMINISTRATIF (VE)

CONSIDÉRANT que l’appel de candidatures pour le poste d’adjoint(e) administratif (ve) n’est pas concluant;

Il est proposé par : Martine Roy

Secondé par : Sylvie Gauthier

Et résolu à l’unanimité;

QUE la Municipalité de Berry retourne en appel de candidatures pour un mois;

054-04-2022

COMITÉ DE SÉLECTION

Le point est remis à une séance ultérieure.

055-04-2022

ENTENTE RELATIVE À LA PROTECTION INCENDIE 2022-2027

ATTENDU QUE la Municipalité de Berry désire signer une entente de 5 ans avec la Ville d'Amos pour le service d'incendie;

Il est proposé par : Laurent Marcotte

Secondé par : Martine Roy

Et résolu à l'unanimité;

QUE la Municipalité de Berry autorise le maire, Jules Grondin et la directrice générale, Marie-Ève Strzelec à signer l'entente incendie avec la Ville d'Amos.

DÉPÔT DES AUDITS DE CONFORMITÉ- TRANSMISSION DES RAPPORTS FINANCIERS

Conformément à la loi, le rapport d'audit préparé par la commission municipale portant sur la transmission des rapports financiers a été transmis aux membres du conseil ainsi que la lettre signée par Madame Nancy Klein et qu'ils en ont pris connaissance

056-04-2022

ACTIVITÉ DE PÂQUES DES SPORTS ET LOISIRS DE BERRY

ATTENDU QUE l'association des Sports et Loisirs de Berry désire organiser une activité de Pâques le samedi 23 avril;

ATTENDU QU'il y aura plusieurs activités, dont des jeux extérieurs;

Il est proposé par : Laurent Marcotte

Secondé par : Martine Roy

Et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité de Berry contribue à l'activité en remettant un don de 250 \$ et autorise l'utilisation de la patinoire et de la cour extérieure.

057-04-2022

APPEL D'OFFRES CONCASSAGE 2022

ATTENDU QUE la municipalité a reçu les 3 soumissions suivantes :

Excavation Val d'Or à 6,45 \$/tonne

Hardy concassage à 5,45 \$/tonne

La Société d'Entreprises Générales Pajula Ltée à 6,20 \$/tonne;

ATTENDU QUE les soumissions sont conformes

Il est proposé par : Martine Roy

Secondé par : Sylvie Gauthier

Et résolu à l'unanimité;

QUE la Municipalité de Berry accepte le plus bas soumissionnaire qui est la compagnie Hardy concassage au coût de 5,45 \$/tonne pour produire 12 000 tonnes de concassé pour la municipalité et 3 000 tonnes pour la compagnie 9118 — 0042 Québec inc. au banc de gravier de Trécesson.

058-04-2022

ABAT-POUSSIÈRE 2022

Il est proposé par : Laurent Marcotte
Secondé par : Martine Roy
Et résolu à l'unanimité;

QUE la Municipalité de Berry autorise la directrice générale, Marie-Ève Strzelec a procédé à un appel d'offres sur invitation pour 230 000 litres d'abat-poussière liquide.

059-04-2022

BALAYAGE DES PONTS ET INTERSECTIONS

Le point est remis à une séance ultérieure.

060-04-2022

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE PPA-CE 2022

CONSIDÉRANT le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier voiet PPA-CE pour 2022;

CONSIDÉRANT la sécurité de nos citoyens;

Il est proposé par : Sylvie Gauthier
Secondé par : Martine Roy
Et résolu à l'unanimité;

QU'une demande soit faite pour le rechargement de 2 km dans le rang 4^e et 5^e pour un total d'environ 27 000 \$.

061-04-2022

ENTENTE DE DÉLÉGATION DE GESTION 2022-2023

Il est proposé par : Laurent Marcotte
Secondé par : Sylvie Gauthier
Et résolu à l'unanimité;

QUE la Municipalité de Berry autorise le maire, Jules Grondin et la directrice Marie-Ève Strzelec à signer l'entente de service pour le mandat de gestion de l'entente de délégation avec Sylviculture La Vérendrye.

062-04-2022

LES ÉLUS·ES MUNICIPAUX QUÉBÉCOIS SOLIDAIRES DU PEUPLE UKRAINIEN

ATTENDU QUE la Fédération de Russie a envahi militairement la république d'Ukraine;

ATTENDU QUE la Fédération de Russie a, se faisant, violé les règles internationales du respect de l'intégrité des frontières nationales et provoque la mort de milliers de personnes et l'exode de citoyens ukrainiens;

ATTENDU Qu'à notre époque, la solution militaire est inacceptable pour régler les conflits entre nations;

ATTENDU QUE les élus·(es) municipaux et le peuple québécois sont profondément affligés par les souffrances vécues par le peuple et les communautés ukrainiennes;

ATTENDU QUE la volonté des élus·(es) municipaux du Québec d'exprimer leur désapprobation la plus totale de cette situation et du recours aux armes pour régler les conflits;

ATTENDU QUE la volonté des élus·(es) municipaux et de la population québécoise d'exprimer leur solidarité avec le peuple ukrainien;

ATTENDU QUE les gestes de solidarité de plusieurs municipalités et de nombreux Québécois envers le peuple ukrainien, notamment à travers des dons à la Croix-Rouge canadienne;

Il est proposé par : Laurent Marcotte

Secondé par : Martine Roy

Et résolu à l'unanimité;

QUE la municipalité de Berry condamne avec la plus grande fermeté l'invasion de l'Ukraine par la Russie;

QUE la municipalité joigne sa voix au concert des nations pour appeler la Russie à mettre fin à son agression et à retirer toutes ses forces de l'Ukraine et à régler ses différends par la voie de la diplomatie;

QUE la municipalité demande au gouvernement du Canada de prendre toutes les mesures nécessaires pour amener la Russie à abandonner son attitude belliqueuse;

QUE la municipalité invite ses citoyens à participer à l'effort de solidarité envers le peuple ukrainien;

QUE la municipalité déclare son intérêt à contribuer à cet effort collectif et humanitaire et invite tous les groupes et intervenants à se mobiliser pour organiser l'accueil de ces personnes réfugiées sur notre territoire;

QUE copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre du Canada, M. Justin Trudeau, à la ministre des Affaires étrangères, M^{me} Mélanie Joly, au premier ministre du Québec, M. François Legault, à l'ambassade de la République d'Ukraine, à l'ambassade de la Fédération de Russie, à la Fédération québécoise des municipalités et aux médias régionaux et nationaux.

MÉNAGE DU PRINTEMPS / FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS

EXPÉDITEUR : Fondation Hospitalière d'Amos

DATE : 14 mars 2022

OBJET : La Fondation hospitalière d'Amos invite la Municipalité à encourager les citoyens à faire don de leurs véhicules hors d'usage par l'entremise de Trudel Automobile.

063-04-2022

**AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT #193 CONCERNANT LE
TAUX DU DROIT DE MUTATION APPLICABLE AUX
TRANSFERTS DONT LA BASE D'IMPOSITION EXCÈDE 500 000 \$**

Avis de motion donné par Sylvie Gauthier, que le conseil adoptera le règlement #193 concernant le taux du droit de mutation applicable aux transferts dont la base d'imposition est de plus de 500 000 \$ qui sera adopté à une séance ultérieure et en fait la présentation.

VARIA

Un conseiller demande un compte rendu de l'état des routes en période de dégel.

Le maire répond à la question.

PÉRIODE DES QUESTIONS

Un citoyen demande si le poste de journalier
remplace le poste d'inspecteur. _____

Un citoyen demande si l'entente concernant les
rencontres d'ainé sera la même. _____

Un citoyen demande où en est le projet de
construction d'un garage municipal. _____

Un citoyen demande où en est rendu le dossier
concernant l'achat de l'Église. _____

Le maire répond aux questions _____

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES

Présent : 5

064-04-2022

SUR PROPOSITION de la conseillère Martine Roy et résolu à l'unanimité que la présente séance soit levée à 20 h 12.

Adopté à l'unanimité;

Jules Grondin, maire

Marie-Ève Strzelec, directrice générale,
greffière trésorière

Je, Jules Grondin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.